

Nos célébrations à l'église

Le règlement actuel nous oblige à réduire le nombre de participants à chaque messe à **25 personnes seulement**. À St-Martin nous accueillons 25 personnes dans l'église et 25 personnes dans la salle paroissiale.

25



Une messe dominicale additionnelle pour répondre aux besoins de nos paroissiens durant ce temps de la limite des participants:

15h à l'église Saint-Martin.

Pour la période hivernale, la messe dominicale de samedi 17h est devancée d'une heure : **16h à l'église Saint-Pie-X**



Ils sont retournés dans la maison du Père

Gaétane Desjardins Quézel (1926-2020)



Funérailles à l'église Saint-Pie-X, le 7 novembre.

Dans le calendrier liturgique cette semaine

9 novembre	Dédicace de la Basilique du Latran 7^e Anniversaire de la consécration de l'église St-Martin
10 novembre	Saint Léon le Grand, pape (440-461)
11 novembre	Saint Martin de Tours, évêque (316-397)
12 novembre	Saint Josaphat, évêque (1580-1623)

Dans votre calendrier

11 novembre	Fête de Saint-Martin de Tours
15 novembre	La Guignolée (9h30 à 16h)
22 novembre	Fête du Christ Roi de l'Univers (fin de l'année liturgique)
29 novembre	1 ^{er} dimanche de l'Avent B

Jour du Souvenir

Saviez-vous que sept anciens combattants du Canada sont enterrés au cimetière paroissial Saint-Martin ?
Caporal Isodore Deseve; sergent Étienne Langlois; Hildège Lebeau; Wilfrid Joseph Leblanc; Cap suppléant Aline Leblanc Bertrand; J. Odessa Seguin et Peter Stinis.



Faire nos provisions

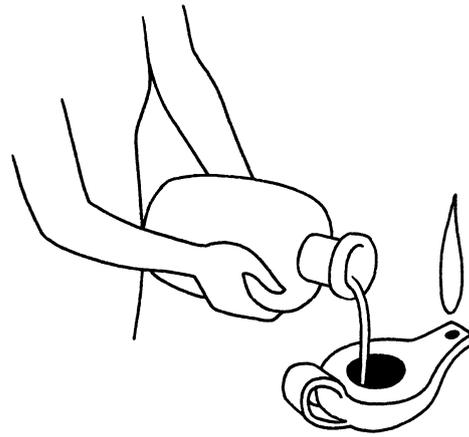
L'Évangile nous parle de cinq jeunes filles insensées et de cinq jeunes filles prévoyantes. Durant mon enfance, je me souviens que le même texte parlait de vierges sages et de vierges folles, car un curé de mon enfance, prédicateur un peu rustre, nous parlait des vierges sages et des « vierges » folles. Puis, il se lançait dans un sermon sur les mœurs relâchées de la société.

C'est du retour du Christ dont il est question aujourd'hui. Et en attendant, il nous faut faire des provisions. Les jeunes filles prévoyantes sont celles et ceux qui ajustent leurs valeurs et leur agir quotidien à l'être aimé. Les insensées sont celles et ceux qui ne vivent que pour flatter leur égo sans se soucier du bien-être des autres.

Saint-Augustin disait: « La vraie connaissance de Dieu vient de la nuit (nos temps de doute et d'épreuve) comme sa naissance (nuit de Noël) et sa résurrection (nuit de Pâques). La condition requise n'est pas de ne pas dormir, mais d'avoir de l'huile dans sa lampe, c'est-à-dire de la lumière dans les yeux, de l'espérance dans le cœur. Les chrétiens doivent garder leurs yeux ouverts dans la nuit de ce monde. C'est notre regard de foi, d'espérance et de charité qui illumine la nuit du doute et du désespoir. Il n'y a pas de marchands de foi, d'espérance et de charité.

« L'huile de l'évangile est celle du désir de Dieu », disait aussi Saint-Augustin. Et nourrir notre désir de Dieu ne peut pas se faire par les autres.

Jean-Paul II ajoute: « Faites attention aux vendeurs d'illusions et aux rêveries d'esprits inquiets. Il n'existe pas de vendeurs du désir de Dieu: ce désir jaillit de notre vécu et personne ne peut intervenir pour nous dans ce domaine de la vie intérieure. ».



Gilles Baril, prêtre

Prière pour ce dimanche

Quand j'ai appris le sentier de ma vie,
Je pensais savoir où j'irais.
Mais j'ai bifurqué à gauche, à droite, en haut, en bas.
J'ai pris des raccourcis qui se sont révélés interminables,
J'ai fait des zigzags, des boucles,
J'ai les pieds écorchés et les mains enflées.
J'ai pensais mener ma vie :
Mieux vaudrait dire qu'elle m'a malmené.
Il me reste à l'accueillir dans la paix du soir
Avec un regard bienveillant et un sourire d'espérance.
C'est la croisée des chemins.
Finalement, je prendrai le tien. Amen

André Beauchamp, prêtre

Lettre pastorale de l'archevêque de Montréal, Mgr Christian Lépine.

« L'aide médicale à mourir », nom utilisé pour parler de l'euthanasie et du suicide assisté, a commencé à être permise au Québec à compter du 10 décembre 2015 et dans le Canada tout entier le 17 juin 2016. Cette intervention humaine pour mettre un terme à la vie d'une personne souffrante devint alors légale pour les gens en fin de vie. Cependant, à la suite d'une décision de la Cour supérieure du Québec rendue le 11 septembre 2019 invalidant ce critère de fin de vie, le Parlement fédéral s'apprête à adopter le Projet de loi C-7 élargissant les conditions d'admissibilité à « l'aide médicale à mourir » à des personnes, certes souffrantes, mais qui peuvent avoir encore de nombreuses années à vivre et qui ne sont pas nécessairement en fin de vie.

À partir du moment où la ligne du « tu ne tueras pas » était franchie, que l'on trouvait une raison de ne pas respecter le caractère sacré de la vie et que l'on acceptait que l'on puisse devancer la mort, il était prévisible que l'on se retrouve devant un élargissement de l'accès à l'euthanasie et au suicide assisté.

Chaque être humain est une histoire. Une histoire de lumière et d'ombres, de beauté et d'épreuves, de bonté et de drames. Supprimer la vie lorsqu'il y a la souffrance, ce n'est pas combattre la souffrance, c'est combattre la personne qui souffre. Devancer la mort ce n'est pas œuvrer pour une mort digne, c'est renoncer à se battre pour une vie digne, jusqu'au bout de la vie et de l'amour.

Chaque être humain est membre d'une société. Rendre légal de donner la mort à un être fragile ne peut qu'avoir des répercussions néfastes dans l'ensemble du corps social. Les médecins ont la vocation de servir la vie des personnes et de voir la dignité de tout être humain

quelle que soit sa santé ou sa condition physique. On veut les pousser à des exceptions qui ne peuvent qu'abîmer leur regard et assombrir leur existence. Les avocats ont la vocation de servir la cause de la dignité de la personne et de la justice pour tout être humain. On veut les pousser à justifier le devancement de la mort dans certains cas.

Chaque être humain est membre d'une famille. Ce que l'on appelle « l'aide médicale à mourir » consiste dans les faits à faire mourir. Cette démarche implique la famille de telle manière qu'elle en meurtrit profondément les membres. Pris dans un engrenage de compassion et d'impuissance, de souffrance et de solitude, ils deviennent des spectateurs ou des acteurs de la destruction de la vie de leur père, de leur mère, de leur enfant, d'un être cher.

Lorsqu'une vie est frappée par une souffrance insupportable, il y a certes un drame qui se joue, mais donner la mort n'est pas une solution. Il faut combattre les souffrances de la personne sans faire disparaître la personne. Avant d'aller plus loin sur le chemin de l'accès à la mort réfléchissons sur les alternatives : le soutien des familles et des aidants naturels, l'encouragement des personnes avec déficiences, le développement de l'accès aux soins palliatifs, la promotion de la valeur de toute vie quelle que soit sa fragilité. Merci à tous ceux et celles qui les mettent de l'avant avec dévouement.

Il y a beaucoup de travail à accomplir et d'obstacles à surmonter mais choisissons d'espérer en Dieu et de vivre en développant la solidarité sociale.

† Christian Lépine

Archevêque de Montréal

Guignolée 2020

Cette année, dû à la pandémie, les demandes sont très nombreuses et il n'y aura pas, comme à l'habitude, de bénévoles qui passeront de porte en porte dans vos rues, pour la cueillette des denrées non périssables ou dons en argent.

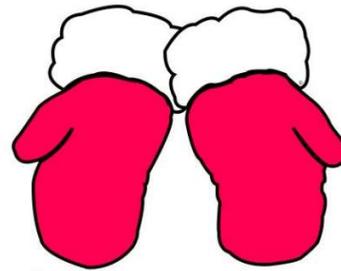
Nous vous demandons plutôt de venir les porter

dans le stationnement de **L'ÉGLISE SAINT-MARTIN**

4080 boul. St-Martin ouest (cueillette sans contact)

(dons en argent, en chèque et en denrées non périssables,
SVP respectez les dates de péremption)

La guignolée
La Société de Saint-Vincent de Paul



Dimanche le 15 novembre de 9h30 à 16h

ou encore au local de la SSVP

pour un rendez-vous, appeler au 450 682-5493 (boîte vocale).

Vous avez aussi 3 possibilités de faire des dons en \$ soit :

1. Par **VIREMENT INTERAC** à l'adresse : **ssvp.stmartin.don@gmail.com**
Pour un reçu d'impôt (don de 20\$ ou plus) retourner vos coordonnées nom et adresse au même courriel ainsi que la réponse à la question pour le virement.
2. En postant votre **CHÈQUE** au : 4080 boul. St-Martin Ouest, Laval, H7T 1C1
Fait à l'ordre de : SSVP St-Martin
3. Par un don **EN LIGNE**, Allez sur : **jedonneenligne.org/ssvpdemontreal** choisir je donne pour la Guignolée, Guignolée Bon Pasteur/Ste-Rose (Laval), l'argent sera déposé directement dans le compte central au secteur où notre conférence est située et nous sera remis une fois la Guignolée terminée. (Des reçus d'impôts seront également émis).

MERCI À L'AVANCE DE VOTRE TRÈS GRANDE GÉNÉROSITÉ

Quête dominicale – 1^{er} novembre

Quête : Saint-Pie-X : **1 670 \$** Saint-Martin : **1 972 \$**

Pour faire un don, payer la dîme ou la quête dominicale, divers moyens à votre disposition :

- **À l'église**, dans les paniers à l'entrée de l'église
- **Don en ligne**, de façon simple et sécuritaire : il suffit d'aller sur le site unitestmartin.org et vous trouverez le lien à cliquer « faire un don ».
- **Virement Interac** : envoyez à unitestmartin@gmail.com
- **Par la poste**, en envoyant un chèque (Paroisse St-Martin ou Paroisse St-Pie-X)



Lampe du sanctuaire

Église Saint-Martin: Paul Roberge (Son épouse et ses enfants)



CÉLÉBRATIONS EUCHARISTIQUES

32^e Dimanche du temps ordinaire

11h Oasis St-Martin **Alice Quessy** (Offrande de funérailles)

Samedi le 7 novembre :

16h St-Pie-X **Marie-Anna Arsenault** (Famille Michel Arsenault)

Dimanche le 8 novembre :

8h30 St-Martin **Paul Rondeau** (Famille Rondeau)

10h St-Pie-X **Léonie Saucier Lavoie, 1^{er} ann.** (Ses enfants)

Marie-Anna Arsenault (Colette et Marcel Leblanc)

Diane Cloutier (Son époux)

11h30 St-Martin **Florence Rossignol** (Famille Normand Genest)

Parents défunts (Familles De Andrade et Vasconcelos)

Clothilde et Antoine Bakhache (Nabil et Anna Bakhache)

15h St-Martin **Pour les paroissiens** (Le curé)

Mardi le 10 novembre :

16h St-Martin **Cécile Boismenu-Sauriol** (Offrande de funérailles)

Mercredi le 11 novembre : Saint Martin de Tours

8h30 St-Pie-X **Donat et Aurore Houle** (Leur fille Irène)

16h St-Martin **Pour les paroissiens** (Le curé)

Jedi le 12 novembre :

16h St-Martin **Armand Goulet et Adrienne Veillette** (Lise Goulet)

Bernard Gagnon (Claire Bertrand)

Vendredi le 13 novembre :

8h30 St-Pie-X **Angèle Landry** (Offrande de funérailles)

33^e Dimanche du temps ordinaire

11h Oasis St-Martin **Jean-Jacques Beaulieu** (Offrande de funérailles)

Samedi le 14 novembre :

16h St-Pie-X **Robert Vermette** (Son fils)

Dossi Nohonsè (Son fils Kevin)

Dimanche le 15 novembre :

8h30 St-Martin **Paul Rondeau** (Famille Rondeau)

10h St-Pie-X **Daniel Boucher** (Francine Mignault Boucher)

Simone Joly et Roland Poirier (Claudette Goyer)

Céline Arsenault (Ses parents)

11h30 St-Martin **Parents défunts famille Gagnon** (Alice Gagnon-Langlois)

Parents et amis défunts (Denise Gagnon-Roy)

Paul Martel (Sa fille Reine)

15h St-Martin **Pour les paroissiens** (Le curé)